



Tel :418 829-1011

[www.iledorleans.com](http://www.iledorleans.com)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### ADOPTION DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE AGRICOLE RÉVISÉ DE LA MRC DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

**Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 13 mars 2023** – Le Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans a adopté son Plan de développement de la zone agricole (PDZA) révisé. Au cours de derniers mois, la MRC a travaillé à la révision de ce document de planification, affirmant une fois de plus la volonté de mettre en valeur la zone agricole à l'Île d'Orléans et de développer l'agriculture de façon durable.

« Je tiens à souligner l'efficiencia de la concertation entre les acteurs des milieux agricole et municipal, de même qu'avec les partenaires qui ont à cœur le développement de l'agriculture. À l'île, depuis longtemps ces milieux travaillent ensemble avec un esprit collaboratif. Le partage d'idées et le transfert des connaissances sont le moteur de notre développement. La révision du PDZA a permis de développer des stratégies de développement mieux définies, soutenues par une vision concertée de notre territoire agricole. » souligne madame Lina Labbé, préfète de la MRC.

L'élaboration du PDZA a pu mettre à jour un portrait du territoire agricole et les enjeux pour l'agriculture à l'île. La mobilisation des acteurs a permis d'orienter la planification des actions selon six grandes orientations : la notoriété du territoire, le développement des activités agricoles et complémentaires, la mise en marché, l'environnement, la relève et l'expansion des entreprises ainsi que le milieu de vie insulaire.

Fait à noter, de nouveaux thèmes tels le développement durable, l'écoresponsabilité, la sécurité alimentaire et l'autonomie alimentaire, ont désormais une place importante dans le plan d'action, tout comme la santé mentale des agriculteurs. L'importance de ces sujets illustre la pertinence du document et le succès des réflexions entre les acteurs concernés.

Rappelons que le PDZA est un document de planification qui vise à mettre en valeur la zone agricole en favorisant le développement durable des activités agricoles. Ce document permet de déterminer les actions concrètes pour stimuler l'essor de l'agriculture sur le territoire.

Saint-Pierre-  
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Famille  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Jean-  
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Laurent-  
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Pétronille



Le Conseil de la MRC tient à remercier l'ensemble des personnes ayant participé au processus de révision de cet outil de planification, notamment l'Union des producteurs agricoles de l'Île d'Orléans, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et la Communauté métropolitaine de Québec.

Le renouvellement du PDZA a été soutenu financièrement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Il est possible de consulter le PDZA sur le site Internet de la MRC de L'Île-d'Orléans à l'adresse suivante : <http://mrc.iledorleans.com/fra/amenagement-du-territoire/plan-de-developpement-de-la-zone-agricole.asp>.

-30-

Source :  
Dominique LeBlanc  
Conseillère culturelle et communications  
MRC de L'Île-d'Orléans  
418 829-1011 #234  
[dleblanc@mrcio.qc.ca](mailto:dleblanc@mrcio.qc.ca)

Information :  
Julie Goudreault  
Conseillère aux entreprises  
MRC de L'Île-d'Orléans  
418 829-1011 #232  
[jgoudreault@mrcio.qc.ca](mailto:jgoudreault@mrcio.qc.ca)